ART. 9 N° 820

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 820

présenté par M. Bapt

ARTICLE 9

I. – À l'alinéa 23, substituer au mot :

« du »

les mots:

« désignés en son sein par le ».

II. – En conséquence, à la fin du même alinéa, supprimer les mots :

« désignés par ce conseil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.